

ANNEE INTERNATIONALE DE L'ENFANT

Valeur: 1,70 F

Couleurs: rouge, violet, brun

25 timbres à la feuille



Dessiné par Odette BAILLAIS

Gravé en taille-douce
par Pierre FORGET

Format 36 x 36
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 6 janvier 1979 à PARIS;

générale, le 8 janvier 1979.

L'Assemblée générale des Nations Unies en décidant que 1979 serait «*Année internationale de l'enfant*» soulignait ainsi, pour tous les pays, l'importance de programmes assurant le bien-être des enfants, dans le cadre d'efforts accélérant le progrès économique et social.

La coordination de l'opération était confiée au fonds des Nations Unies pour l'Enfance; mais l'UNICEF laissait chaque état libre d'organiser l'«*année*» comme il l'entendait, «*pourvu qu'il aboutisse, en faveur de l'enfance, à des projets concrets, conformes aux priorités propres à chacun*».

La France a désigné le Ministère de la Santé comme «*service-pilote*» de cette «*Année*», et choisi un thème de réflexion: «*Comment répondre aux besoins d'épanouissement et d'autonomie des enfants, en dehors des structures scolaires*».

Il est vrai en effet, que la petite enfance a donné lieu à nombre d'études; mais on s'est moins penché, sauf dans le domaine pédagogique, sur les aspirations des tranches d'âge allant jusqu'au seuil de l'adolescence.

Cette Année internationale recherche donc chez nous la participation des enfants, mais aussi celle des aînés, excellents «*supports d'action*» en faveur des plus jeunes.

Le mouvement veut être une large mobilisation de l'opinion publique. Refusant de séparer l'enfant de sa famille, il fait appel à une «*responsabilisation*» des

parents et de tout l'environnement familial; il vise à rendre la société plus accueillante à l'enfant, tout en assurant le développement d'une vie familiale heureuse.

Les manifestations nationales de cette «*Année*» ne manqueront pas enfin, dans les perspectives de l'UNICEF, d'appuyer les actions propres de cet organisme, dont la mission est l'aide à tous les enfants du monde.

Notre émission postale est sommée, en conséquence, de l'emblème officiel choisi par les Nations Unies. Ce «*logo*» figure une silhouette d'enfant qui lève les bras vers le soleil, au centre d'une schématisation du globe, entourée d'une couronne de lauriers ou d'oliviers.

La composition de la figurine s'organise entre des représentations symboliques: à gauche, une maison agréable abritant un foyer heureux; en face, une scène de tendresse maternelle, devant le gâteau d'anniversaire à deux bougies.

Au premier plan, le monde enfantin va du ballon et des livres d'images à la ribambelle d'amis joyeux. Au milieu, le tout-petit est habité par un monde merveilleux, soleil et fleurs, papillons et oiseaux, éléments de son équilibre et de son épanouissement, de sa joie et de son bonheur.

